

**PASSY**

# Les jardins partagés démarrent avec l'arrivée du printemps



Les membres de Coloca Terres espèrent pouvoir planter leurs premiers semis bientôt. Et même "concurrencer" en beauté le Jardin des cimes ? DU/Ph.C.

**C**réée pour permettre aux habitants de Passy de jardiner dans le cadre d'un fonctionnement participatif de parcelles collectives ou individuelles, l'association "Coloca Terres" vient de tenir, au cinéma "La caméra" du Plateau d'Assy, son assemblée générale sous la présidence de Dominique Robit.

« Voici un an que l'association a été fondée, mais nous ne sommes toujours pas en train de greliner nos jardins pour

préparer nos prochaines plantations printanières » a-t-il déclaré en entamant son rapport moral. « L'accès à la terre n'est pas chose facile sur la commune de Passy » !

Pourtant, les membres du conseil d'administration se sont beaucoup impliqués. Le maire a été sollicité, comme le diocèse et l'Office public d'habitations à loyer modéré (OPHLM).

Le 12 mars, l'association a enfin reçu des nouvelles de la mairie avec la proposition

d'un terrain de 1000 mètres carrés au-dessus des tennis du Plateau.

## Accepter quand même le terrain proposé par la mairie

Il ne s'agit pas seulement de produire des légumes, les aspects sociaux, environnementaux et éducatifs font partie également des fondement du projet. La fertilité de la terre est donc importante, mais la situation géographique du terrain l'est tout autant.

L'association convoite un

terrain derrière l'école du plateau d'Assy, en vain jusqu'ici, car la commune aurait des projets plus ambitieux.

Le soutien de Gilles Petit-Jean, le maire, Jean-Marc Peillex, le conseiller général, Éric Fournier, conseiller régional et président du syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc permet à Coloca Terres d'espérer encore.

Une question a été longuement débattue par l'assemblée : savoir s'il convient d'accepter le terrain proposé par la

## REPÈRES

### LES OBJECTIFS DE COLOCA TERRES

■ Permettre aux habitants de Passy de jardiner dans le cadre d'un fonctionnement participatif de parcelles collectives ou individuelles ; favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle ; mais aussi sensibiliser la population à l'environnement et à la citoyenneté.

### UNE SUBVENTION

■ Le conseil régional, au travers de son appel d'offres écocitoyen, a accordé une subvention de 1300 € (53 % des dépenses de fonctionnement).

### PARTAGE D'EXPÉRIENCE

■ Jean-Marc Peillex a encouragé les jardiniers et fait part de l'expérience de Saint-Gervais dans le domaine avec les jardins ouvriers et les projets du conseil des sages en matière de jardins partagés

ville au-dessus du cimetière. Les avis exprimés montrent que ce n'est pas l'idéal : le terrain n'a pas d'eau à proximité et est éloigné des zones de vie. Toutefois, tous ont considéré qu'il y avait une opportunité de commencer une activité pour laquelle l'association Coloca Terres s'est créée.

Le président est donc chargé d'accepter et de tout faire pour que les premiers semis puissent être réalisés dès le printemps.